



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS

GUIDE DES RÉFÉRENT(E)S ÉGALITÉ DU SECOND DEGRÉ

2024-2025

DITES NON AUX
STÉRÉOTYPES !



DITES OUI À
L'ÉGALITÉ !

LE RÔLE DU OU DE LA RÉFÉRENT(E) ÉGALITÉ



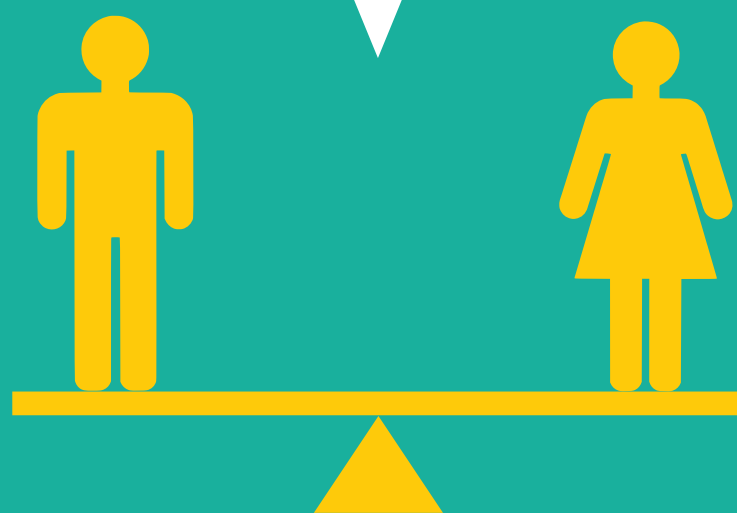
Les référent(e)s égalité filles-garçons ont été institué(e)s par un courrier du directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) en date du 3 octobre 2018.

La présence d'un ou d'une référent(e) égalité et lutte contre les discriminations dans chaque établissement scolaire du second degré est un **impératif national** et académique.

Le rôle du ou de la référent(e) égalité est de « **diffuser au quotidien une culture de l'égalité** » en s'appuyant sur « **toutes les situations éducatives et pédagogiques** ».

La mission principale est de « **développer à l'échelle de l'établissement des actions de prévention et d'éducation à l'égalité en direction des élèves** ».

En portant auprès de son ou de sa chef(fe) d'établissement la démarche de **labellisation égalité filles-garçons**, le ou la référent(e) participe à l'inscription des problématiques d'égalité au sein de la politique de l'établissement et de toutes ses instances.



LE RÔLE DU OU DE LA RÉFÉRENT(E) ÉGALITÉ

Son rôle consiste à diffuser **une culture de l'égalité filles-garçons et de lutte contre les discriminations** au sein de l'établissement en sensibilisant les élèves en collaboration avec les référents départementaux et académiques :

- par de l'information et des **actions éducatives** auprès des élèves et des équipes tout au long de l'année en s'appuyant sur des **journées symboliques** (telles que celles détaillées à la page suivante) ;
- par un travail sur une **orientation** réellement choisie en favorisant la découverte de tous les métiers et en faisant évoluer leurs représentations, notamment en travaillant sur les stéréotypes ;
- par le développement d'interventions d'**associations agréées** promouvant l'égalité entre les filles et les garçons et la lutte contre les discriminations.

Les actions impulsées se feront en lien avec le **projet d'établissement** et toute la communauté éducative afin de garantir une **continuité pédagogique d'actions pluriannuelles**. L'ensemble des instances de l'établissement seront impliquées sur ces thématiques.



LES DATES CLEFS

25 novembre 2024
Journée internationale
pour l'élimination de la
violence à l'égard des
femmes

8 mars 2025
Journée
internationale des
droits des femmes

17 mai 2025
Journée mondiale de
la lutte contre
l'homophobie et la
transphobie



Au cours de l'année
Participation à la
campagne de
labellisation
égalité filles-garçons

25 janvier 2024
Journée nationale contre
le sexisme

21 mars 2025
Journée internationale
pour l'élimination de
la discrimination
raciale

7 novembre 2024
Journée nationale
de lutte contre le
harcèlement

22 décembre 2024
Date limite d'envoi des
dossiers pour participer
aux "challenges égalité
et lutte contre les
discriminations"

Au cours de l'année :
Tenue d'un CVC ou CVL
obligatoire
sur la thématique
égalité filles-garçons

LES RESSOURCES DISPONIBLES

La mission académique égalité constitue une **égalithèque** qui s'enrichit à nouveau cette année. Celle-ci est constituée de divers supports pédagogiques et outils de sensibilisation à destination des établissements scolaires, et disponibles en prêt sur demande par mail à egalite@ac-dijon.fr :

- **Le monopoly des inégalités** (de l'Observatoire des inégalités) pour un groupe de 30 élèves ;
- L'exposition **Des images à l'envers pour remettre les idées à l'endroit** (du CDDF21, disponible aussi en A3 pour envoi postal) ;
- L'exposition sur les menstruations **Sang pour sang règles** (du centre Hubetine Auclert) ;
- L'exposition sur l'égalité femmes-hommes **L'égalité c'est mon genre** (du centre Hubertine Auclert)...

Toutes nos ressources et concours sont listés sur notre page internet. Des ressources sont également disponibles sur la page **éduscol** consacrée : [cliquez ici](#).

Des **formations** relatives aux questions d'égalité et de lutte contre les discriminations peuvent vous être proposées, à vous ou à votre établissement (ex : formation d'initiative locale sur l'accueil des élèves LGBTQIA+, les formations sur la pédagogie égalitaire que nous concevons avec notre groupe de formatrices et formateurs...).

Des **informations** relatives à nos partenaires institutionnels et associatifs, à des événements culturels... vous seront adressées par mail tout au long de l'année scolaire.



LA MISSION ACADÉMIQUE

Vos chargés de mission académiques égalité filles-garçons et lutte contre les discriminations vous accompagnent toute l'année et communiquent avec vous :

- **Par mail :** egalite@ac-dijon.fr
- **Sur le site internet :** www.ac-dijon.fr/egalite-filles-garcons-et-lutte-contre-les-discriminations-128375



La mission académique est assurée par :

- **Benoit Clair**, référent académique égalité filles-garçons et lutte contre les discriminations, délégué académique à la vie lycéenne et collégienne et référent académique harcèlement ;
- **Hugo Sciara**, référent académique égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations, chargé de mission accompagnement des politiques éducatives et référent académique harcèlement ;
- **Lætitia Jacot**, IA-IPR EPS, référente académique égalité filles-garçons et lutte contre les discriminations ;
- Avec l'assistance de **Christelle Chauvot**, professeure documentaliste au lycée La Prat's à Cluny.

